



**Conseil Economique  
et Social**

Distr.  
GENERALE

TRANS/WP.15/AC.1/2003/5  
21 août 2002

Original : FRANÇAIS

---

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS

Groupe de travail des transports  
de marchandises dangereuses

Réunion commune de la Commission de sécurité  
du RID et du Groupe de travail des transports  
de marchandises dangereuses  
(Berne, 24-28 mars 2003)

**PRÉCISION DU TEXTE DE LA SECTION 1.3.3 DOCUMENTATION**

**Transmis par le Gouvernement du Liechtenstein \*/**

Le secrétariat a reçu de l'Office central des transports internationaux ferroviaires (OCTI) la proposition reproduite ci-après.

**Motivation**

Dans le texte existant sous 1.3.3 l'intervalle des cours de recyclage n'est pas évident. Qu'est-ce que signifie "périodiquement"? Le Liechtenstein insiste sur une précision de ce texte, respectivement l'intervalle de ces cours de recyclage doit être précisé.

---

\*/ Diffusé par l'Office central des transports internationaux ferroviaires (OCTI) sous la cote OCTI/RID/GT-III/2003/5.

**Texte existant sous 1.3.3 Documentation**

"Une description détaillée de toute la formation reçue doit être conservée par l'employeur et par l'employé et être vérifiée au début de tout nouvel emploi. Cette formation doit être complétée périodiquement par des cours de recyclage pour tenir compte des changements intervenus dans la réglementation".

**Modification du texte sous 1.3.3 :**

"Une description détaillée de toute la formation reçue doit être conservée par l'employeur et par l'employé et être vérifiée au début de tout nouvel emploi. Cette formation doit être complétée par des cours de recyclage à intervalles de trois ans pour tenir compte des changements intervenus dans la réglementation."

**Nota :**

A la demande insistante des conseillers à la sécurité et des conducteurs de véhicules d'établir l'intervalle pour les cours de recyclage à trois ans, le Liechtenstein se sent amené à soumettre une proposition pertinente à la "Réunion commune" et au WP.15. Pour établir une réglementation uniforme dans les intervalles des cours de recyclage, le Liechtenstein a décidé d'étendre également cette disposition à la formation des personnes intervenant dans le transport des marchandises dangereuses.

---